

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00978 Numéro SIREN : 824 304 067 Nom ou dénomination : AB DOMUS
--

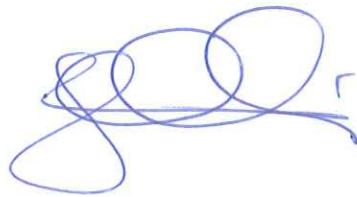
Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003251

SARL AB DOMUS

365 CHEMIN DE VOSGELADE

06140 VENCE

Certifiés conformes par le gérant



COMPTES ANNUELS

LVK

68 AVENUE EMILE BIECKERT

06000 NICE

04 93 53 20 67

Désignation de l'entreprise SARL AB DOMUS Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 365 CHEMIN DE VOSGELADE 06140 VENCE

Numéro SIRET * 8 2 4 3 0 4 0 6 7 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 0	3 1 1 2 2 0 1 9
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	9 039	10 434
	Immobilisations financières * (1)	040	042	384 557	384 557
	Total I (5)	044	048	393 596	394 991
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	7 834	1 320
	{ Autres * (3)	072	074	18 956	55 197
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	18 787	1 685
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	45 577	58 202
	Total général (I+II)	110	112	439 172	453 193
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		300 000	300 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		30 000	30 000
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		43 126	60 118
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		23 314	13 009
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		396 440	403 126
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 304	15 327
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 10 879)	172		41 429	34 740
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		42 733	50 066
	Total général (I + II + III)	180		439 172	453 193
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AB DOMUS		Exercice N clos le 31/12/2020										Exercice N-1 clos le 31/12/2019										Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE																									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210																				
	Production vendue	biens	215		214																				
		services *	217		218				6 528									3 000							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																				
	Production immobilisée *			224																					
	Subventions d'exploitation reçues			226																					
	Autres produits			230					4											2					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232					6 532											3 002					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																					
	Variation de stock (marchandises) *			236																					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																480					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242					10 656											7 285					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					279																
	Rémunérations du personnel *			250																12 000					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252																					
	Dotations aux amortissements *			254					1 395											1 075					
	Dotations aux provisions			256																					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262					1 200											2 448				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																						
Total des charges d'exploitation (II)			264					13 530												23 288					
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270					6 999											20 286					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					30 414											45 461					
	Produits exceptionnels		(IV)	290																					
	Charges financières		(V)	294					102																
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300																12 167				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																						
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306																						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310					23 314											13 009					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312					23 314											314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316																					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																					
	Provisions non déductibles *			322																					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324																					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330					1 500																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249																					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																			997					
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138							342					
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991																	
Divers, dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992							350						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993											30 000						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352															354	5 186					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356																					
	Déficits antérieurs reportables : * 29.....741 dont imputés sur le résultat :																		360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370															372	5 186					

SARL AB DOMUS

365 CHEMIN DE VOSGELADE

06140 VENCE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

LVK

68 AVENUE EMILE BIECKERT

06000 NICE

04 93 53 20 67

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 292		
Installations générales agencements aménagements divers	9 700		
Matériel de transport	833		
TOTAL	11 825		
Autres participations	384 477		
Prêts, autres immobilisations financières	80		
TOTAL	384 557		
TOTAL GENERAL	396 382		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 292	1 292
Installations générales agencements aménagements divers			9 700	9 700
Matériel de transport			833	833
TOTAL			11 825	11 825
Autres participations			384 477	384 477
Prêts, autres immobilisations financières			80	80
TOTAL			384 557	384 557
TOTAL GENERAL			396 382	396 382

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	574	316		890
Installations générales agencements aménagements divers	812	1 940		2 752
Matériel de transport	5	172		178
TOTAL	1 391	2 428		3 819
TOTAL GENERAL	1 391	2 428		3 819

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	316				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 940				
Matériel de transport	172				
TOTAL	2 428				
TOTAL GENERAL	2 428				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 5 3
Total	4 5 3

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AB DOMUS FRANCE	4 9 5 9 6	1 0 0 . 0 0	3 2 5 4 3
- GEO INGENIERIE	8 7 5 6 8	1 0 0 . 0 0	5 9 2 1 9
- SEFAB	4 3 7 7 1 2	1 0 0 . 0 0	1 5 8 8 1 4
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

1

2

3

AB DOMUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 365, Chemin de Vosgelade
06140 Vence
824 304 067 RCS de Grasse

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2021

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 314 euros, de la manière suivante :

Distribution de dividendes :

<u>Résultat de l'exercice :</u>	23 314 euros
<u>Prélèvement sur les réserves :</u>	6 686 euros
<u>Dividendes :</u>	30 000 euros

Le montant des « autres réserves » s'élève donc à 36 440 €.

Le dividende unitaire est de 300 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2021.

Il est précisé que les dividendes perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 font en principe l'objet d'un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) aussi appelé « Flat Tax ».

Ce PFU consiste en :

- Une imposition à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire unique de 12,8 % - s'appliquant sur le montant brut du dividende (sans abattement de 40 %),
- Auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %,
- Soit une taxation globale au taux de 30 %.

Toutefois, par dérogation et sur option expresse, globale et irrévocable pour l'année au titre de laquelle elle est exercée, chaque associé personne physique peut demander à être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu sur la totalité de ses revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

Cette option doit être exercée chaque année, lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Le barème progressif de l'impôt sur le revenu est alors appliqué sur le montant net du dividende perçu, après application de l'abattement de 40 %.

En tout état de cause, le Prélèvement Forfaitaire Non Libératoire (PFNL) prélevé à la source à titre d'acompte lors du versement des dividendes est maintenu, seul son taux étant modifié – passant de 21 % à 12,8 %.

Toutefois, les associés personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à :

- 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs,
- 75 000 euros pour les contribuables soumis à imposition commune,

conservent la possibilité de demander à être dispensés de PFNL, en adressant une demande de dispense à la Société au plus tard le 30 novembre de l'année précédente.

Nous vous rappelons enfin que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale et 117 quater du Code général des impôts, le PFNL ainsi que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source par la Société et versés au Trésor dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Dividende distribué avec abattement de 40%	30 000	30 000	30 000
Dividende distribué sans abattement	0	0	0

Pour extrait, certifié conforme,

Le Gérant

